



Gouvernance collaborative et gestion
des conflits : cas de la grève des
enseignants au Québec

Pierre Ilunga KALAMBAYI

Plan de présentation



INTRODUCTION



QUESTIONS DE
RECHERCHE



REVUE DE
LITTÉRATURE



CADRE
CONCEPTUEL



MÉTHODOLOGIE



DISCUSSION



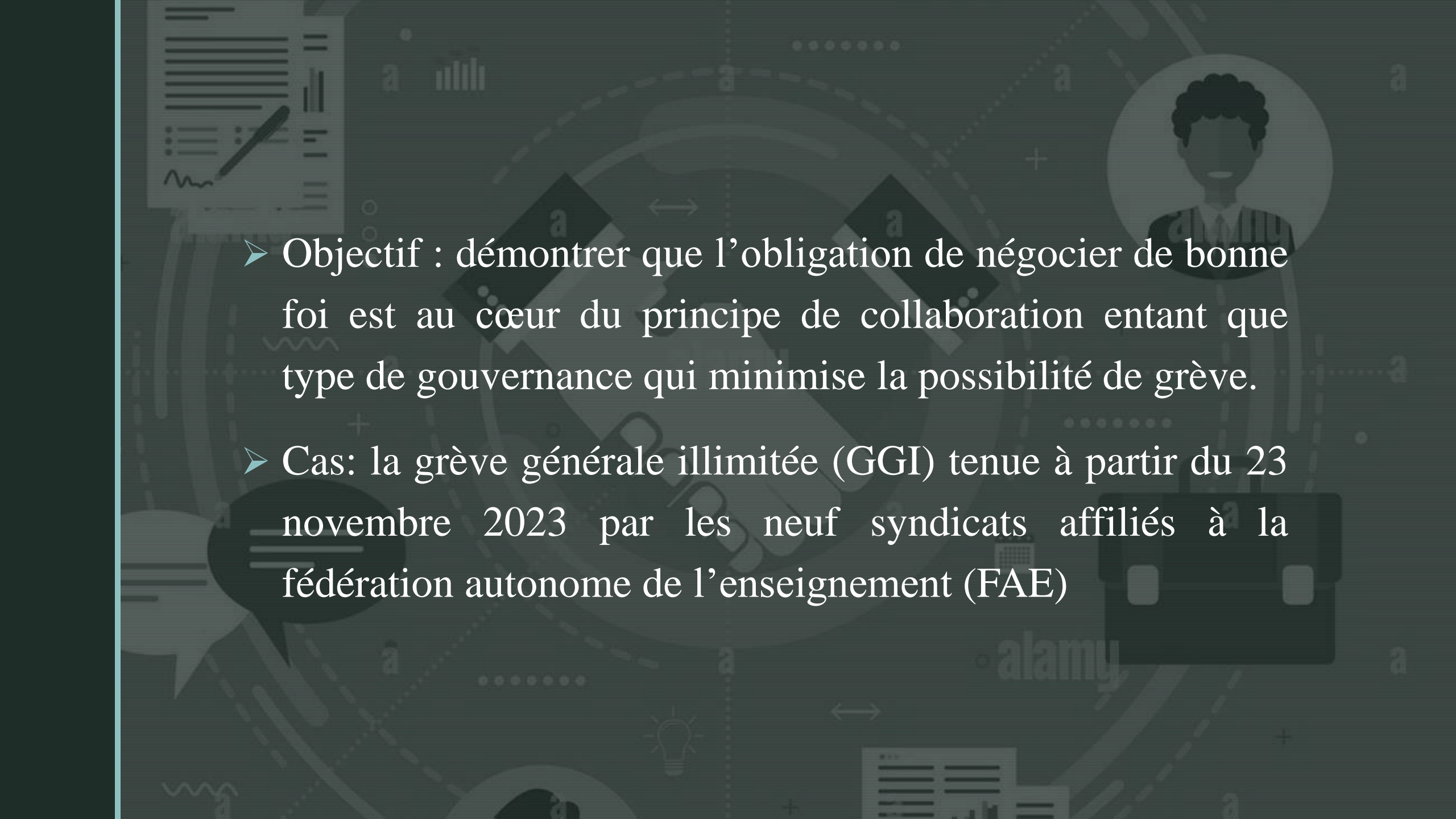
CONCLUSION

Introduction

- La convention collective définit les conditions de travail et les liens entre le gouvernement et l'ensemble des salariées syndiquées de la fonction publique (Ouimet, 2022).
- Les phase du processus de renouvellement de la convention collective : l'activation, la collectivité, l'institutionnalisation et la stabilité, le déclin ou la réorientation (Bell & Olivier, 2022)

Problèmes

- Recours prématuré au droit de grève avant d'épuiser toutes les options disponibles;
- Toute décision de grève doit-être murement réfléchie même lorsque les négociations de bonne foi entre les parties prenantes sont au point mort;
- Avantages et désavantages de droit de grève

- 
- Objectif : démontrer que l'obligation de négocier de bonne foi est au cœur du principe de collaboration entant que type de gouvernance qui minimise la possibilité de grève.
 - Cas: la grève générale illimitée (GGI) tenue à partir du 23 novembre 2023 par les neuf syndicats affiliés à la fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Questions de recherche

COMMENT NÉGOCIER
UNE ENTENTE
SATISFAISANTE SANS
RECOURIR AU DROIT
DE GRÈVE ?

QUEL EST LE
RAPPORT DE FORCE
FAVORABLE AUX
REPRÉSENTANTS DES
SYNDICATS À L'ÉGARD
DE L'EMPLOYEUR?

Méthodologie

Méthode qualitative

- ✓ Induction

Méthodes de collecte des données :

- ✓ Revue de littérature exploratoire (données secondaires);
- ✓ Observation non participante (données primaires)
- ✓ Traitement des données recueillies



Revue de
littérature
exploratoire

GRÈVE ET
DISPOSITION LÉGALE;

RETOMBÉE DE LA
GRÈVE ILLIMITÉE DES
ENSEIGNANTS;

GOUVERNANCE
COLLABORATIVE

Observation non
participante

DÉROULEMENT DE LA
GRÈVE GÉNÉRALE
ILLIMITÉE SUR TERRAIN;

PERCEPTION DES
GRÉVISTES ;

OBSTACLES

▶

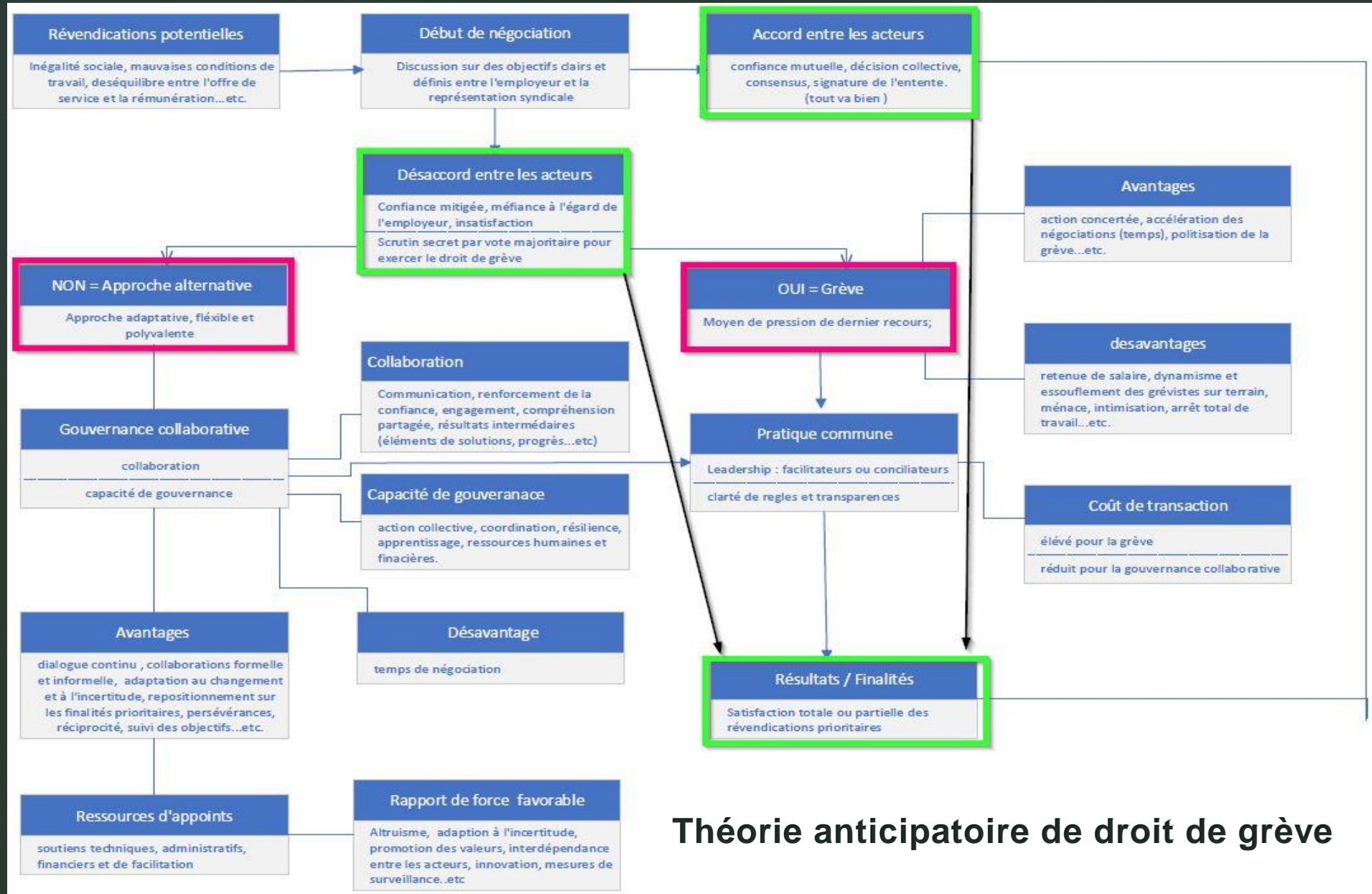
Traitement des données recueillies

IDENTIFICATION ET CATÉGORISATION DES PRINCIPAUX CONCEPTS SUR LA GRÈVE ET LA GOUVERNANCE COLLABORATIVE;

PERCEPTION DES GRÉVISTES + DÉROULEMENT DE GRÈVE (RENFORCER LES DONNÉES SECONDAIRES);

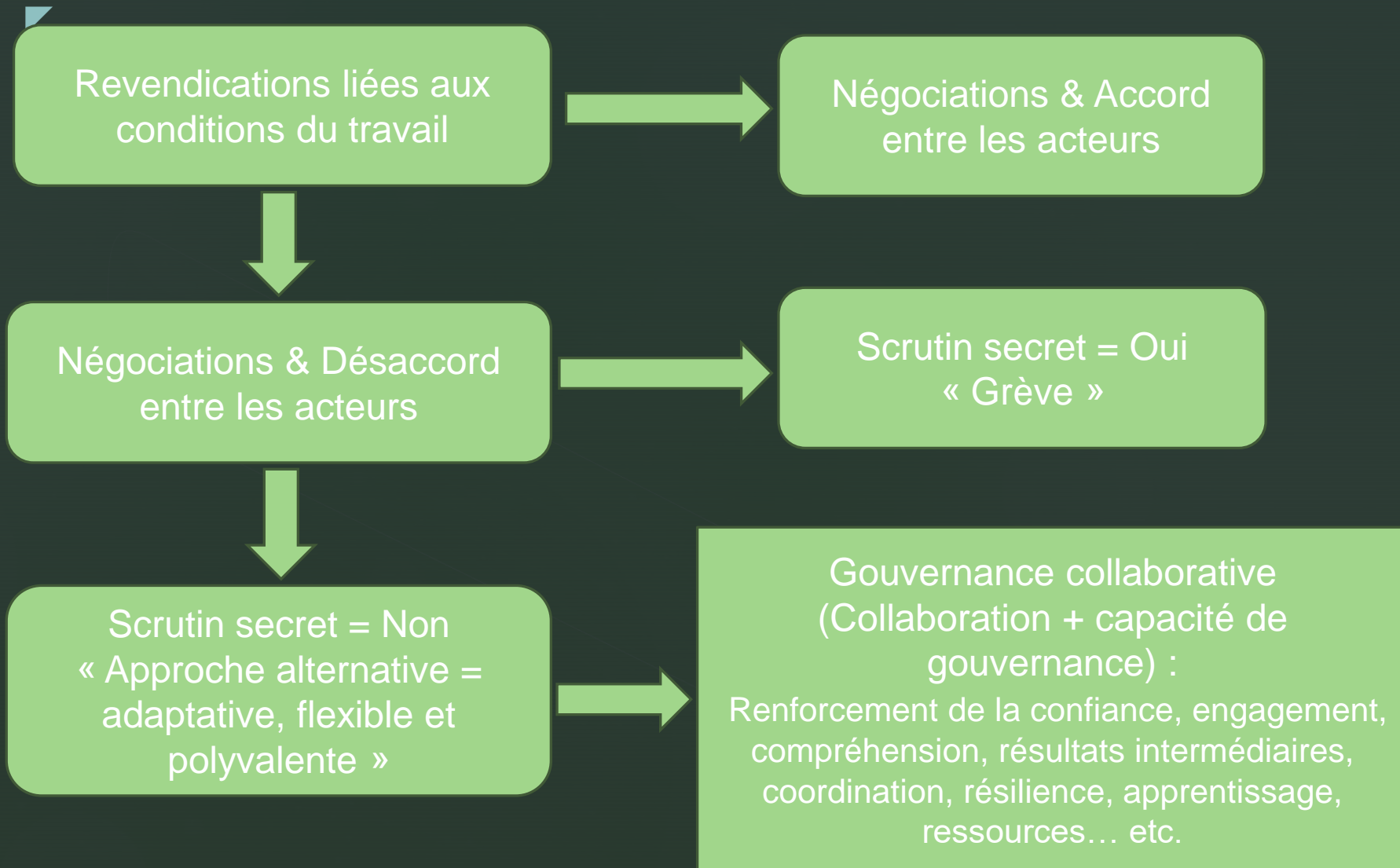
CONSTRUCTION DU CADRE CONCEPTUEL

Cadre conceptuel



Théorie anticipatoire de droit de grève

EXPLICATION DU CADRE CONCEPTUEL

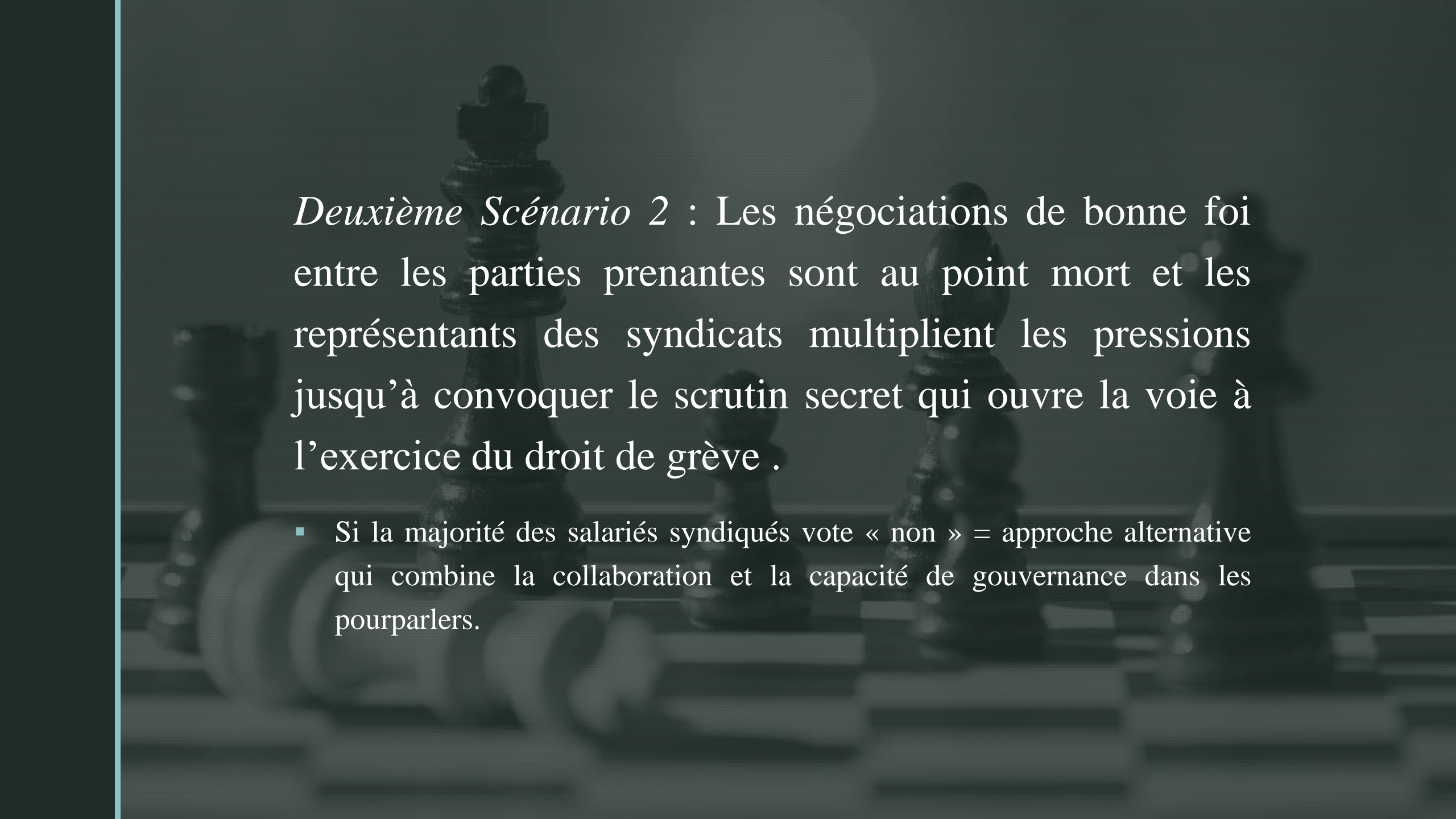


Théorie anticipatoire de droit de grève

Discussion

Premier scénario : dans un monde idéal, les salariés syndiqués n'ont pas d'autres choix que de négocier de bonne foi avec l'employeur.

- l'employeur fait preuve de compréhension à l'égard des revendications liées aux conditions de travail sous réserve de certaines conditions.
- Les salariés sont flexibles par rapport aux clauses supplémentaires de l'employeur

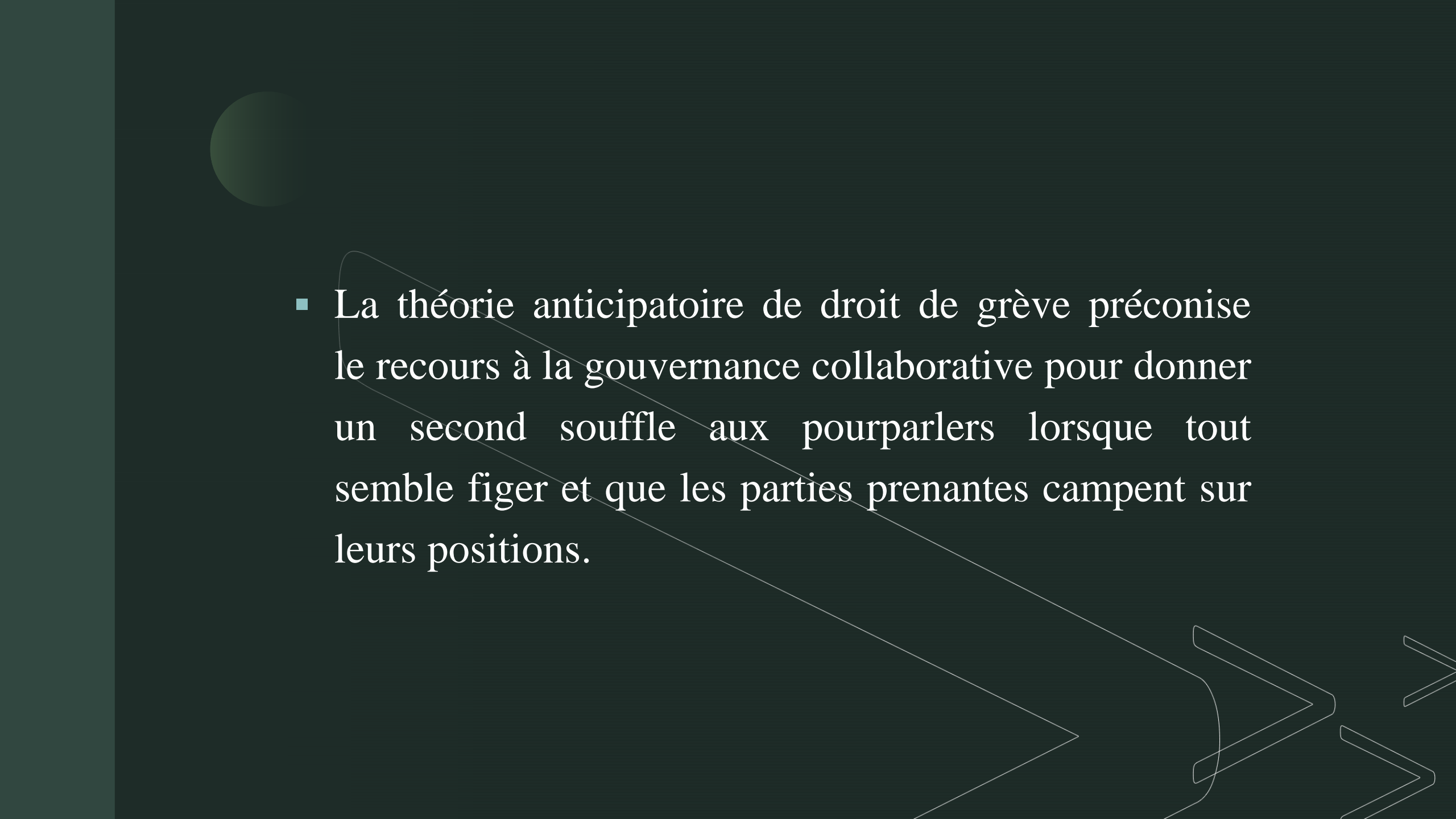


Deuxième Scénario 2 : Les négociations de bonne foi entre les parties prenantes sont au point mort et les représentants des syndicats multiplient les pressions jusqu'à convoquer le scrutin secret qui ouvre la voie à l'exercice du droit de grève .

- Si la majorité des salariés syndiqués vote « non » = approche alternative qui combine la collaboration et la capacité de gouvernance dans les pourparlers.

Conclusion

- La décision d'aller en grève est un moyen de pression ultime de dernier recours qui ne doit en aucun cas être utilisée de manière prématurée.
- les salariés syndiqués doivent choisir une équipe des facilitateurs compétente qui sait argumenter, écouter et convaincre.

- 
- La théorie anticipatoire de droit de grève préconise le recours à la gouvernance collaborative pour donner un second souffle aux pourparlers lorsque tout semble figer et que les parties prenantes campent sur leurs positions.

Je vous
remercie



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-SA](#)